

28 juin 2011

11.381

Question Pierre-André Steiner

RC 5, sud de Boudry

Actuellement, depuis le giratoire du Pervou jusqu'au giratoire des Tilles, la vitesse est limitée à 60 km/h. Le chef du DGT est prié de répondre aux questions suivantes:

- Quelle est la justification du maintien à 60 km/h sur ce tronçon?
- Y-a-t-il un (modeste) espoir de voir la vitesse ramenée à 80 km/h sur ce boulevard?